



L'ancienne prison Jacques-Cartier, à Rennes.

CATHERINE RECHARD

LA PRISON VA DANS LE MUR

Ils ont quitté une maison d'arrêt vétuste pour un établissement moderne. Non moins surpeuplé. Et déshumanisé. Détenus et personnel témoignent.

Le Déménagement
DIMANCHE 21.55
Planète+ Justice

Comment évaluer des conditions d'enfermement « acceptables » ? Peut-on incarcérer sans déshumaniser ? Relancées par le scandale récent suscité par l'insalubrité des Baumettes, ces interrogations irriguent le documentaire *Le Déménagement*, qui relate le transfert des détenus de la vieille prison Jacques-Cartier de Rennes à la prison moderne de Vezin-le-Coquet, en mars 2010. « Je m'interrogeais sur la

façon dont on pouvait vivre dans ces établissements tout neufs, explique la documentariste Catherine Rechart, déjà auteure de photos sur la détention et d'un film sur la maison d'arrêt de Cherbourg (*Une prison dans la ville*). Je me demandais si le confort matériel suffisait à assurer une existence décente, si la nouveauté impliquait forcément le progrès. »

Un débat de fond, trop rarement traité à la télévision, auquel il a été très compliqué de donner une visibilité. Car pendant près de deux ans, la diffusion

du documentaire à la télévision a été bloquée par l'administration pénitentiaire. Cette dernière exigeait que les détenus apparaissent floutés à l'écran – au motif de préserver leur réinsertion – alors qu'ils avaient accepté de témoigner à visage découvert. A cette décision, Catherine Rechart avait opposé « le droit à la liberté d'expression des personnes incarcérées ». S'en était suivie une polémique, finalement tranchée par la justice en faveur de la réalisatrice. « Montrer les visages était important parce que cela induit une véritable relation au spectateur. On a trop pris l'habitude, en "anonymisant" les détenus, de les mettre à distance, d'entretenir une image de dangerosité, de ne pas les considérer comme des personnes. »

Son film² montre donc les détenus évoquant, face caméra, leurs conditions de vie, leurs attentes et leurs angoisses, avant et après le déménagement. A Jacques-Cartier, établissement surpeuplé, vétuste mais implanté au cœur de la ville, ils voient depuis leurs fenêtres « un parking, des habitations, les gens qui partent au travail ». Certains se plaignent de la promiscuité, du bruit, d'autres évoquent la liberté de circuler d'un étage à un autre, la proximité avec le personnel. A Vezin, changement radical. Dans cette prison mixte, située en périphérie, les détenus ont la possibilité d'être seuls, bénéficient de douches

en cellule, ont accès à des unités de vie familiale. Mais de leurs fenêtres, ils aperçoivent désormais une zone industrielle, « du béton, des grillages ». Et se plaignent d'une atomisation des relations sociales, d'une « déshumanisation ». « L'isolement est tel que les personnes incarcérées en viennent à regretter des choses aussi absurdes que se regrouper sur les paliers pour se rendre aux douches collectives, dit la réalisatrice. Le moindre déplacement devient important. Ça ne signifie pas que les détenus regrettent les douches collectives, mais que le lien social leur manque. » Idem pour les surveillants qui « se voient moins, parce que la nouvelle architecture est cloisonnée, et qu'ils travaillent dans des bâtiments différents ».

Si Catherine Rechart évite de prendre parti, et appuie sa démonstration exclusivement sur les témoignages des détenus et du personnel pénitentiaire, *Le Déménagement*, en filigrane, remet en question la politique carcérale hexagonale. Depuis le plan Perben de 2002, la France poursuit un programme de construction de prisons toujours plus gigantesques, toujours plus modernes. « Or cela ne résout pas tout, puisqu'on sait bien que plus on construit, plus on incarcère », déplore la réalisatrice. De fait, dès octobre 2011 – soit à peine plus d'un an et demi après le déménagement –, la CGT du centre pénitentiaire de Vezin pointait déjà la surpopulation carcérale dans une prison qui regroupait, d'après elle, 768 détenus pour 690 places. En avril dernier, une mutinerie a éclaté à Vezin et un surveillant a été agressé. Suivie d'une grève, une semaine après, pour dénoncer les conditions de travail et le manque d'effectifs de l'administration.

Faut-il pour autant regretter les anciennes prisons ? Ce n'est pas ce que suggère le film. Qui se contente de dévoiler un état de fait, sans proposer de solutions toutes prêtes. « Faire bouger la politique carcérale, je n'y crois pas. Mais j'espère au moins que mon film crée une empathie, une identification avec ces gens qui sont derrière les murs. »

— **Hélène Marzolf**

¹ Hasard de la programmation, le monde carcéral est aussi abordé par le film de Didier Cros, *Parloirs*, sur France 2, mardi à 22h15 (lire pages 34 et 112).

² Il vient d'être diffusé sur plusieurs antennes régionales de France 3 et sur TV Rennes.